



**PROJET**  
**EDUCATIF**  
LOCAL **2012-2015**



**PERPINYÀ**  
perpinya.com  
*la catalana*

**PERPIGNAN**  
mairie-perpignan.fr  
*la catalane*

# Le Projet Educatif Local 2012/2015

Introduction	p. 4
Des objectifs, des priorités pour l'enfant et sa famille	P. 5
Des partenaires et des acteurs au service du projet	P. 7
Des moyens pour la mise en œuvre du PEL	P. 10
Le pilotage du PEL 2012/2015	P. 12
Des actions à mettre en œuvre	P. 15
L'évaluation du PEL...	P. 16
Sectorisation du PEL	P. 17
Organigramme	P. 18
Coordonnées	P. 19
Partenaires	P. 20

## **Introduction :**

La politique éducative de la Ville de Perpignan et de l'ensemble de ses partenaires est contractualisée par le Projet Educatif Local. Il engage les partenaires à construire une politique éducative concertée et à y affecter les moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Il s'étend sur l'ensemble du territoire de la ville en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans.

Afin de développer une plus grande proximité des coordonnateurs du PEL entre les acteurs et les besoins du terrain, la ville est sectorisée en quatre territoires (voir annexe1).

Le Projet Educatif local a pour mission d'œuvrer afin que tous les enfants et les jeunes se construisent et s'épanouissent dans le cadre de valeurs citoyennes.

Les acteurs éducatifs s'engagent à considérer l'enfant dans sa globalité et à agir en complémentarité avec la famille, l'école, les structures et associations (culturelles, sportives...), les intervenants sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant.

# A - Des objectifs, des priorités pour l'enfant et sa famille

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Pour les quatre ans à venir, les partenaires et la Ville se sont donnés trois priorités pour une meilleure continuité de l'action en s'appuyant sur le partenariat éducatif :

1. Diversifier les modalités d'accueil et de participation des familles aux actions éducatives.
2. Expérimenter des parcours éducatifs cohérents sur les différents temps scolaires, péri scolaires, extra scolaires sur l'année.

---

**Un parcours éducatif désigne la mise en place d'activités et de conditions d'accueil permettant d'accompagner l'enfant dans son développement par :**

- ▶ Une possibilité d'apprentissage progressif sur une même activité.
- ▶ Une possibilité de développer et de valoriser des connaissances et des compétences sur une thématique d'activité pendant une année dans le cadre des différents temps/lieux d'accueil.
- ▶ Une organisation entre les différents lieux d'accueil sur un même territoire de vie de l'enfant, lui permettant de bénéficier d'un accompagnement éducatif cohérent tout au long de son développement.
- ▶ Une articulation entre les différents lieux d'accueil de l'enfant à tous les âges.

- 
3. Conforter l'accès à une offre éducative de qualité (améliorer le cadre d'accueil des structures, garantir la qualité d'encadrement en planifiant une formation continue des personnels, diversifier les propositions d'activités...).

## B - Des partenaires et des acteurs au service du projet

### Les organismes partenaires :

#### ↪ **Les services de l'Etat :**

- Direction départementale des services de l'éducation nationale (DDSEN),
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS),
- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

#### ↪ **La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**

#### ↪ **Les collectivités territoriales :**

- La Ville de Perpignan,
- Le Conseil Général,
- Le Conseil Régional.

#### ↪ **Les fédérations d'éducation populaire :**

- La Ligue de l'Enseignement,
- Les Francas,
- Etablissement régional Leo Lagrange,
- Pupilles de l'Enseignement Public (PEP),
- Union Française des Centres de Vacances et de loisirs (UFCV).

#### ↪ **Les associations :**

- Fédération des Conseils de Parents Elèves (FCPE),
- Fédération des Parents d'Elève de l'Enseignement Public(PEEP),
- Fédération des Délégués départementaux de l'Education nationale (DDEN),
- les associations représentatives de parents d'élèves,
- Solidarité Jeunesse Roussillon.

## Les acteurs et le champ d'action du PEL :

Les acteurs sont repartis à partir des tranches d'âge mais aussi en fonction des temps d'intervention.

Les publics ciblés	Les temps d'intervention	Les acteurs
La petite enfance (0 à 2 ans)	Temps d'accueil	Ville de Perpignan (Services de la DAEE) Structures de la petite enfance (municipales associatives, privées) et offres de garde. Structures de préscolarisation. Lieux Accueil Enfants Parents.
	Temps de socialisation	
L'enfance (3 à 12 ans)	Temps scolaire	Ville de Perpignan (Services de la DAEE) Ecoles maternelles et élémentaires. Structures et associations (culturelles, sportives...)
	Temps périscolaire	ALAE Acteurs périscolaires (associations...) Structures et associations (culturelles, sportives...) Intervenant de l'accompagnement éducatif Actions relevant du CLAS
	Temps extrascolaire	Accueils de loisirs associatifs Mas Bresson Structures et associations culturelles, sportives...
La jeunesse (13 à 18 ans)	Temps scolaire	Collèges, Lycées (Conseil général, Conseil Régional)
	Temps périscolaire	Acteurs périscolaires des établissements. Enseignants et intervenants de l'accompagnement éducatif. Structures et associations (culturelles, sportives...) Les actions relevant du CLAS
	Temps extrascolaire	Services de la DDSJ Espaces Adolescence Jeunesse Séjours Z'y va Structures et associations culturelles et sportives

Pour les jeunes de 16 à 18 ans d'autres partenaires peuvent intervenir sur le champ éducatif et donc être associés à la démarche du PEL (Bureau d'Information Jeunesse, Mission Locale, centre d'apprentissage, acteurs de la formation professionnelle...).

## Les acteurs éducatifs s'engagent à agir sur :

- La place des parents dans la structure (leur accueil, leur participation, leur satisfaction...).
- La cohérence du parcours éducatif de l'enfant et du jeune, et les articulations à développer avec les autres temps, autres structures éducatives.
- L'amélioration de l'accès à l'offre éducative (locaux, l'aménagement..).
- La mutualisation des moyens, des savoirs, des compétences.

## C - Des moyens pour la mise en œuvre du PEL

Le PEL doit être placé au cœur de différents dispositifs :

- ▶ Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) : contrat de cofinancement entre la ville et la CAF,
- ▶ Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS),
- ▶ Le Plan Local d'Education Artistique et Culturelle (PLEAC),
- ▶ Le Dispositif de Réussite Educative (DRE).

Il est également pris en compte dans l'élaboration des documents officiels et/ou réglementaires tels que:

- ▶ Les contrats d'objectifs entre chaque association et les services de la Ville,
- ▶ Les contrats d'objectifs des réseaux d'éducation prioritaire,
- ▶ Les projets d'établissement des structures petite enfance,
- ▶ Les projets d'établissement des structures de loisirs,
- ▶ Les projets des établissements scolaires (collèges, lycées),
- ▶ Les projets d'écoles (maternelles et élémentaires),
- ▶ Le Programme d'Animation Collective des centres sociaux,
- ▶ Le volet éducatif de la charte de coopération culturelle,
- ▶ Le volet éducation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- ▶ Le volet éducation de la politique de développement durable de la ville (grenelle2015, plan climat...).

L'équipe du PEL participe à une dynamique de réseau :

Participation aux instances de : Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) ; Atelier Santé Ville, Réseau d'Ecoute d'Aide et d'Appui à la Parentalité (REAAP), la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant (CODAJE)...

Inscription dans des réseaux : le Réseau Français des Villes Educatrices, l'association Nationale des Directeurs de l'Education des villes de France (ANDEV), l'Association Nationale des Acteurs de la Réussite Educative (ANARE)...

## D - Le pilotage du PEL 2012/2015

Le PEL est une mission partagée dont le pilotage est assuré par la Ville de Perpignan au sein de la Direction de l'Action Educative et de l'Enfance.

**Le PEL 2012-2015 met en place une coordination transversale où chaque niveau et chaque partenaire est impliqué.**

Le PEL est un projet partagé où chacun des services et des partenaires a une mission spécifique dans sa réalisation.

L'équipe PEL anime les instances et assure la cohérence d'ensemble. Le pilotage du dispositif est une mission partagée.

**Elle se compose de (voir annexe 2) :**

- Un chef de projet chargé d'animer les différentes instances de pilotage, de coordonner les actions à l'échelle de la ville.
  
- De 4 coordonnateurs de territoire chargés d'animer les instances territoriales, d'impulser et d'assurer le suivi des projets de territoire. Ils sont également référent sur une thématique transversale (culture, développement durable, parentalité, communication).
  
- Un secrétariat.

# 1/ Les instances d'animation du PEL

## Niveau stratégique : le comité de pilotage

Associant les élus et les responsables de l'ensemble des services villes, les institutions, les partenaires associatifs concernés. Il propose, il oriente les actions à développer.

Il se réunit au moins 2 fois par an pour valider les objectifs et les actions à mener et en effectuer l'évaluation.

## Niveau technique : le groupe projet et le groupe projet élargi

Ils sont à géométrie variable selon les sujets abordés.

Le groupe de projet ville : Porteuse du PEL, la ville se mobilise autour du projet afin de le décliner dans ses services. Variable dans sa composition en fonction des thématiques abordées il permet une cohérence entre les directions. Il se réunit une fois par mois.

Le groupe projet élargi : regroupant les techniciens des services de la ville, des associations et des institutions, il permet de garantir la mise en œuvre du PEL et d'harmoniser ses actions. Il se réunit une fois par trimestre.

## Niveau opérationnel : les commissions de territoire

Regroupent les acteurs éducatifs et les familles d'un territoire. Elles permettent de créer une dynamique de réseau, de définir les actions et de les mettre en œuvre.

Ces trois instances d'animation interagissent les unes avec les autres.

## 2/ Une commission d'élus.

Pour assurer une transversalité au sein des services, mais également pour une préparation et un relais, en interne ville, des propositions qui émanent du groupe de pilotage, il est essentiel de mettre en place une commission des élus.

Cette instance est animée par le chef de projet PEL.  
Elle se réunit régulièrement en vue de :

- débattre de propositions issues du groupe projet ou des commissions thématiques,
- préparer les décisions en bureau municipal,
- préparer le positionnement de la Ville, sur l'ensemble des tranches d'âges concernées, au groupe de pilotage.

Ses membres sont les adjoints au maire ayant en charge, par délégation, d'une tranche d'âge particulière :

- éducation – enfance,
- petite enfance,
- jeunesse.

D'autres élus, en charge de délégations particulières (santé, sport, environnement, culture...), pourront être associés en fonction des nécessités identifiées et de l'actualité des projets.

L'adjoint Education Enfance assure la coordination des élus dans le cadre de la commission des élus et du comité de pilotage.

## E - Des actions à mettre en œuvre

Les actions citées ci dessous s'échelonnent de 2012 à 2015 en fonction des spécificités de chaque territoire.

**Priorité 1 : Diversifier les modalités d'accueil et de participation des familles.**

En tant que premier acteur éducatif auprès des enfants, les parents doivent être associés aux actions éducatives et au sein des différentes instances (comité de pilotage, conseil d'école, conseil d'administration ...)

- Adapter les outils existants et les modes de diffusion de l'information,
- Définir les actions favorisant la participation des parents et leur mode de participation.

**Priorité 2 : Mise en place de la complémentarité des projets éducatifs pour une cohérence des parcours éducatifs.**

- Mettre en place des initiatives passerelles entre les structures (petite enfance, enfance, jeunesse),
- Mettre en place des parcours sur chaque territoire,
- Expérimenter des parcours éducatifs à l'échelle de la ville.

## Priorité 3 : Conforter l'accès à une offre éducative de qualité

- Définir le projet périscolaire,
- Renforcer les possibilités de mobilité des familles (tarification, développement des accueils de loisirs),
- Améliorer les conditions d'accueil (locaux, encadrement, aménagement),
- Structurer le partenariat éducatif en travaillant la formation commune, les échanges de pratiques, l'accompagnement des équipes.

## F - L'évaluation du PEL

L'année scolaire étant le rythme de vie des familles et des acteurs éducatifs ; elle sera aussi celle des actions du PEL et de son évaluation.

Un plan d'évaluation des actions dans le cadre du PEL sera produit annuellement en s'appuyant sur un échéancier.

Le comité de pilotage et le comité technique détermineront les questions évaluatives et les indicateurs à mettre en place pour une évaluation partagée des 3 priorités.

Ce plan d'évaluation sera joint à l'échéancier annuel et fera l'objet d'un avenant.

## Sectorisation du PEL

### **Territoire Nord & Centre**

Secteur collège M. Pagnol (ECLAIR)\*  
Secteur collège J. Macé

### **Territoire Nord & Ouest**

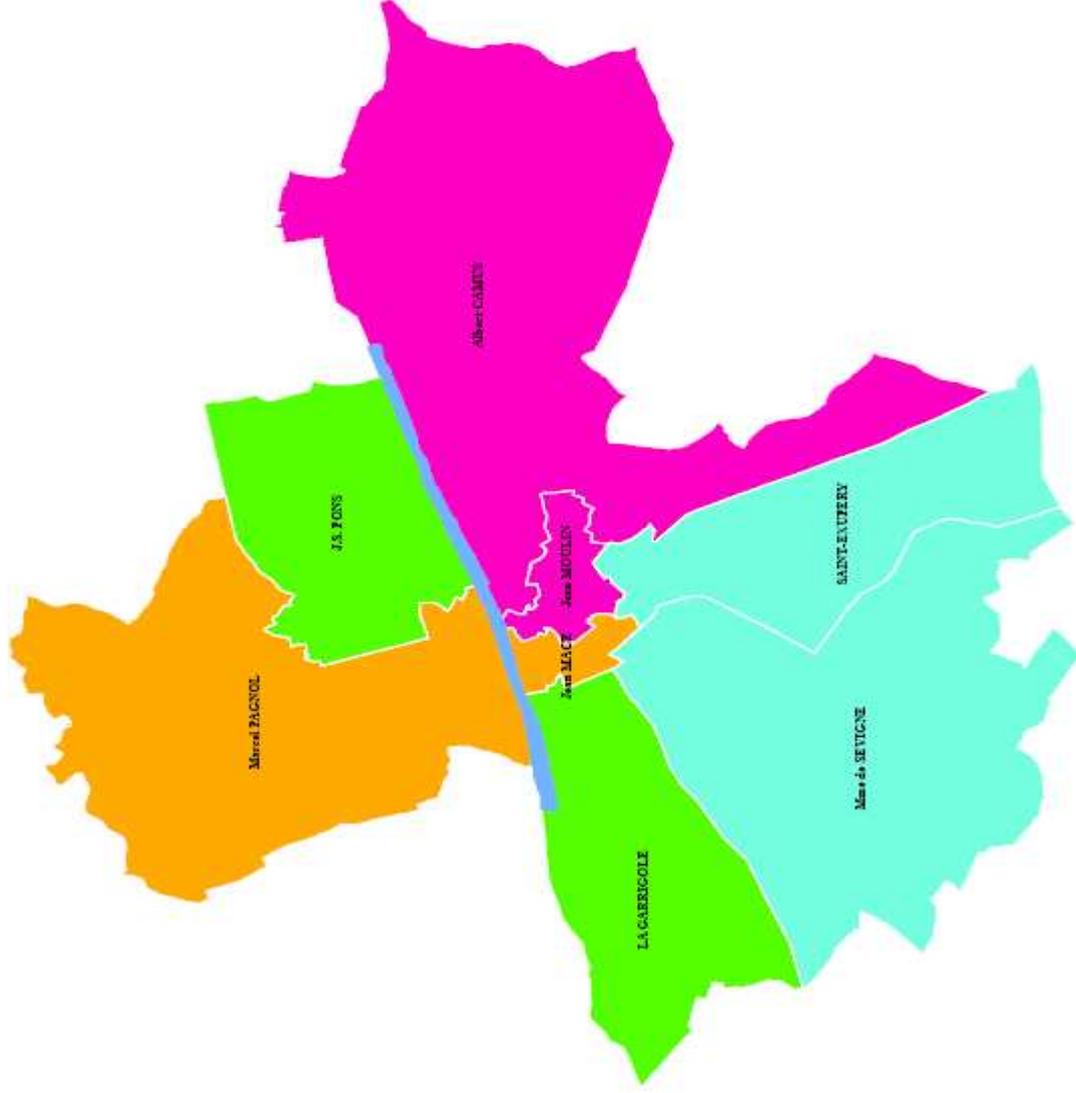
Secteur collège J.S. Pons (ECLAIR)\*  
Secteur collège La Garrigole

### **Territoire Sud**

Secteur collège Mme de Sévigné (ECLAIR)\*  
Secteur collège St Exupéry

### **Territoire Centre & Est**

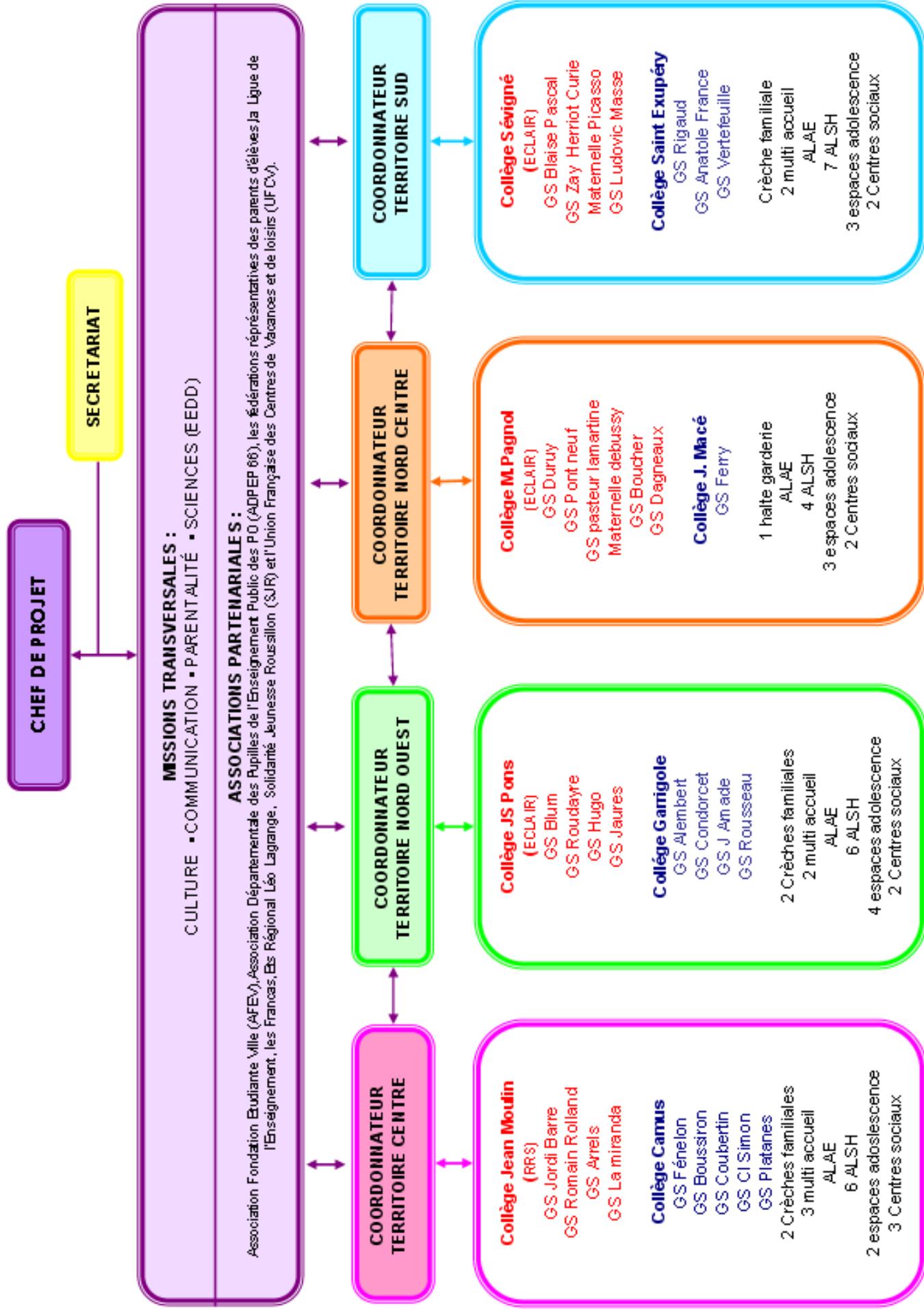
Secteur collège J. Moulin (RRS)\*  
Secteur collège A. Camus



\* **ECLAIR** Ecole Collège Lycée Ambition Innovation Réussite

\* **RRS** Réseau Réussite Scolaire

# Mission Projet Educatif local



# COORDONNÉES

## **Sylvie TORRES**

Chef de projet  
Projet Educatif Local  
Dispositif Réussite Educative  
Plan Local Education Artistique et Culturelle

06 77 28 62 61

[torres.sylvie@mairie-perpignan.com](mailto:torres.sylvie@mairie-perpignan.com)

## **Gislaine MOILLIET**

Secrétaire

04 68 62 37 68

[moilliet.gislaine@mairie-perpignan.com](mailto:moilliet.gislaine@mairie-perpignan.com)

Coordonnateur PEL, PRE &  
communication

**Territoire Centre Est**

04 68 62 37 68

## **Laurent GREGOIRE**

Coordonnateur PEL, PRE,  
Classes Mas Bresson & sciences

**Territoire Sud**

06 70 32 58 70

[gregoire.laurent@mairie-perpignan.com](mailto:gregoire.laurent@mairie-perpignan.com)

## **Sonia GUICHET**

Coordonnatrice PEL, PRE &  
parentalité

**Territoire Nord Centre**

06 79 18 19 17

[guichet.sonia@mairie-perpignan.com](mailto:guichet.sonia@mairie-perpignan.com)

## **Nicolas PETIT**

Coordonnateur PEL, PRE &  
Culture

**Territoire Nord Ouest**

06 46 79 32 87

[petit.nicolas@mairie-perpignan.com](mailto:petit.nicolas@mairie-perpignan.com)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie  
Montpellier



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Pyrénées-Orientales

éducation  
nationale  
jeunesse  
vie associative



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

**Culture  
Communication**



**PERPIGNAN**

mairie-perpignan.fr

*la catalane*



Direction de l'Action Educative et Enfance

MISSION PROJET EDUCATIF LOCAL

10 Rue du Castillet

[projeteducatiflocal@mairie-perpignan.com](mailto:projeteducatiflocal@mairie-perpignan.com)

SEPTEMBRE 2012



**PERPINYÀ**  
perpinya.com  
*la catalana*

**PERPIGNAN**  
mairie-perpignan.fr  
*la catalane*